



Table régionale
de concertation

des aînés de Laval

La Table régionale de concertation des aînés de Laval (TRCAL), un organisme sans but lucratif (OSBL) fondé en 2001, regroupe une soixantaine d'organismes lavallois dédiés aux aînés. Elle permet aux aînés d'unir leurs voix pour mieux faire connaître leurs besoins et ainsi améliorer leurs conditions de vie.

La TRCAL est l'interlocuteur régional en matière de concertation des organismes aînés, porte-parole du ministère de la Famille et des Aînés (MFA) et conseiller auprès des décideurs régionaux et du ministère.

Saviez-vous que ?

► Le mandat en cas d'inaptitude est un écrit dans lequel la personne donne au mandataire le pouvoir de s'occuper d'elle ou de ses biens ou les deux, si elle devient inapte. Le mandant y exprime à l'avance ses volontés au cas où, un jour, il ne serait plus capable de le faire. Ce mandat contient :

- la date à laquelle le mandat est rédigé;
- le nom du mandant;
- le nom du ou des mandataires;
- la signature du mandant;
- une déclaration datée et signée par 2 témoins qui ne sont pas mentionnés à l'acte.

Il existe 2 types de mandats :

- le mandat fait par acte notarié;
- le mandat fait devant témoins.

Aucun formulaire n'est requis pour rédiger un mandat. On trouve un modèle à la fin de la brochure *Mon mandat en cas d'inaptitude*, produite par le Curateur public du Québec.

Il est possible de demander à un avocat ou à un notaire de l'inscrire au **Registre des dispositions testamentaires ou des mandats.**

<http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/aines/Pages/mandat-prevision-inaptitude.aspx>

